L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 MARS 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Les termes de l'abonnement ont pour une année. Aucune nouvelle, sous un journal quelconque, sont aux abonnés, ne sera donné lieu à une demande discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait deux ans par écrit, une somme avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une prusée par carré de chapite langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes résidant ingénieurs de détail, 600; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500; les agens pour marchandises, balanceurs et barcaiss à vapeur, et les acheteurs de commerce, résidant la commission, 400. Ces abonnés auront le pouvoir d'insérer tant d'annonces.

Le prolongement des annonces aux ante estimés à un carré chaque fois, et les autres pas semaine.

LES ANNONCES de mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, locaux et les articles signés par des passagers, les annonces de bonfaisance, et les ventes publiques ne sont payées que moitié des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées un carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES sur des articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles ne doivent être admises que le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affaires et d'un abonné d'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons, terrains à vendre, ventes de nègres, de chevaux, de mules, annonces d'actes de naissance, de mariage, de décès, et de leurs funérailles, seront payées un carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion ne sont publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de leur longueur.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été reconnu.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs payeront 8.50.

LES ANNONCES de tombolas et de représentations publiques entre amusant ont une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA ..... Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA ..... " J. Hewitt
CALEDONIA ..... " W. Lott.
ACADIA ..... Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool le 8 et de Halifax comme suit

De Liverpool.	De Boston.
Britannia, ... 4 janvier	..... 1er. février.
Caledonia ..... 4 février	..... 1er. mars.
Acadia, ... 4 mars	..... 1er. avril

☞ Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax 20

Il y a bord de chaque steamship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steamships devront passer par les bureaux de poste.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

JARVIN & ANDREWS,
7, Canal Row, Nouvelle Orleans

CABOTAGE.

SULTANA POUR LOUISVILLE,

Et tous les ports intermédiaires.

Jeudi prochain, le courant, à six heures P. M.

Le steamer SULTANA, capitaine H. Pease, continuera ses voyages réguliers pour Louisville, jusqu'à ordre. Il en partira tous les Jeudis à six heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. W. HUBBARD, 95, Tchoupitoulas.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas.

Le paquebot à vapeur TAGLIAFERRO, capitaine Gustave Dupuy, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires sur l'Alchatalaya et le Teche, samedi, le courant, à 4 heures P. M. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord, ou à

P. L. PAVY & Co, 13, Camp.

POUR Rio Grande, Matagorda, Brazos et autres ports, Arkansas, Bayou Bartholomew, Monroe, Harrisburg, le petit Texas, le Bayou Noir, le Bayou Noir, le steamer GUY MOREHEAD, capitaine G. H. Caldwell, partira pour ces différents ports et ceux intermédiaires, aujourd'hui vendredi, 8 courant, à 3 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. W. WOODWARD & Co., 85, Commune.

POUR MEMPHIS & RANDOLPH—Le beau steamer LOUISIANA, capt. A. W. Quinn, maintenant en chargement, partira de la ligne ci-dessus pour tous ses ports ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi le courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à l'entrepôt de la rue du Canal, ou à

L. V. HUBBARD & Co.
7 mars 99, Tchoupitoulas.

POUR LES ATTAKAPAS, par l'Atchafalaya—Le nouveau bateau bon marché et à double machine le FLORENCE, capt. Batier, partira pour les Attakapas, par Patterssonville, Franklin, la Nouvelle Iberie, St. Martinville et autres points intermédiaires, le 15 courant. A M. Pour fret ou passage, s'adresser à

SM. DARBY Jr. 91, Vieille-Levée.

N. B. La Florence prendra le fret aux mêmes prix que tout autre bateau. 6 mars

FERRY A VAPEUR DE LA VILLE MUNICIPALITE.

Réduction du prix de passage, à cinq cts.

UN GRAND NOMBRE DE CITOYENS des deux bords du fleuve ayant exprimé leur désir de voir réduire cette ligne, le soussigné, propriétaire, pour accommoder le public, laquel il a été jusqu'à ce jour agréablement, a réduit le prix de passage à cinq centimes. Il maintiendra cette mesure à l'avenir, s'il a trouve suffisamment de dédommagement par l'augmentation le droit de transit. Il y a deux ans que je suis mort tant.

ROBERT MURPHY
7 mars—1m.

PAQUEBOT DIMANCHE, LATANA pour Stubkers, Bend, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Bayou Sara et Ste. Hélène. Le paquebot régulier, le LATANA, capitaine H. Pease, ira sans ce port tous les vendredis matin de bonne heure pour remonter le fleuve et partir le dimanche à midi ou à bord de la ligne du canal, tous les dimanches matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

W. HUBBARD,
95, Tchoupitoulas.

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.

Paquebot semi-hebdomadaire pour la ville Donaldsonville, Pinchemont, Belmont, Belle Point Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Point Coupee et Tunica.

Le bon steamer, double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira des ports de la Nouvelle Orleans tous les mercredis et dimanches à 4 heures du matin, et ira sans aucun retard jusqu'à Point Coupee et Tunica, comme de coutume.

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la ligne.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. H. AVERY, 80 Gravier

L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et les mouvements sont entièrement neufs, et les portons de sauvetage patentés de Evans, pour prévenir l'explosion des chaudières, sont une sûreté pour la vie et les biens, une dans tin en fer pour y avoir les incendies et cables et chaînes en fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Ni Pargent, ni les soins n'ont été épargnés pour le rendre le plus confortable possible et le plus commodément

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Ligne de l'Union—Le paquebot LEYAM, capitaine Whitlaby, est maintenant en chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

J. W. STANTON & Co.
6 mars Encoignure Magasins et Toilerie.

POUR NEW-YORK—Le magnifique paquebot, desservant la ligne de New York et de la Nouvelle Orleans, UNION, capt. S. G. Hassell, partira ce soir et pourra prendre encore 50 ou 75 balles de coton. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord en face le marché aux jeunes, ou à

FONDICK & BROTHER, 74 Camp.
8 mars

POUR NEW-YORK—Le paquebot MARIPOSA, de première marche, capt. Persons, et desservant la ligne de New York à la Nouvelle-Orleans, est presque chargé et partira cette semaine. Pour fret et passage ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord en face le marché à la viande, ou à

FONDICK & BROTHER, 74 Camp.
8 mars

POUR NEW-YORK—Le paquebot, du voilier, LOUISIANA, capitaine Dashiell, ayant une charge-moitié et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

R. TOBY & SOGERT,
7 mars 70, Camp.

POUR NEW YORK—Le brick LORETTO, capitaine Henderson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

R. TOBY & SOGERT,
7 mars 70 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire ZOTOFF, capitaine Merrill, a maintenant de 80 à 100 balles de coton, pour compléter. S'adresser à

LEVI H. GALE, 93, Commune
7 mars

POUR NEW YORK—Le navire MEDEMBEH, capitaine Chase, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

R. TOBY & SOGERT, 70 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire ELIZA JANE, capt. Philips, partira sous peu, et aura pour pendre 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune
20 janv

POUR PHILADELPHIE—Le bateau CLARK MONT, capitaine Trussell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

T. TOBY & SOGERT,
1 mars 70 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La goelette MARY AUGUSTA, capitaine Arman, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

T. TOBY & SOGERT, 70 Camp.
16 fev

POUR BOSTON—La barque A 1, et fine voilière GILBERT, capitaine Given, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune
14 fev

POUR BOSTON—Le navire LONDON, capitaine Barstow, partira sous peu. Pour balanse de fret ou, passage s'adresser à

GREEN & BROTH, 92 Gravier
27 fev

POUR CHARLESTON—Demain soir, La goelette BRACE, capitaine Rogers, ayant son chargement, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 barils sur le pont et pour passage, ayant de bons amenagemens, s'adresser à

T. TOBY & SOGERT, 70 Camp.
7 mars

POUR RIO JANEIRO—Le navire Paris, capitaine J. Hidman, partira sous quelque jours. Pour passage, s'adresser à

GEO GREEN & BRO, 92, Gravier
2 mars

A FRETER—La goelette de ligne chasse, à Bellfast, port de dix tonneaux. Un chargement pour les Iles Occidentales serait préférable. S'adresser à

R TOBY & SOGERT,
4 m 70, Camp.

ON DEMANDE

Un navire tirant peu d'eau, (huit pieds ou moins) pour aller prendre un chargement de sucre à Bataville, et se rendre dans un port du Nord, s'adresser à

A. GORDON, WYLIE & Co,
22 fev 52 Bienville.

A VENDRE ou affréter—Le brick LAWRENCE du port de 170 tonneaux, en bon ordre et prêt à mettre à la voile. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis le ferry de la rue municipale, ou à

T. & S TOBY & SOGERT, 70 Camp
16 janv

A VENDRE—Un excellent navire en bon ordre, de la force de 300 tonneaux, propre pour le commerce de la côte, et le port de la Havane. Pour les conditions, s'adresser à

MULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

Ports d'Europe.

POUR CADIZ, GIBRALTAR & MALAGA

Le brick anglais fin voilier de première classe le QUEEN VICTORIA, capitaine Rogers, en chargement, Pour passage, seulement, ayant des amenagemens supérieurs, s'adresser au capitaine à bord du navire, ou à

M. TRIBAUDIER,
Encoignure Royale et Place St Antoine, 30, au premier étage.

POUR BREME—La barque brémoise fine voilière LEGONTINE, capitaine H. Rasiger, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de très beaux amenagements, s'adresser à

SCHMIDT & Co,
7 m 50 Bienville.

POUR BORDEAUX—Le navire français, fin voilier, de première classe LE VAILLANT, capitaine Jouan, ayant de bons amenagements, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant des amenagements supérieurs, s'adresser au capitaine, ou chez

JORDY & BRABIER,
6 mars—fev 69, Royale

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et fin voilier COLUMBIANA, capitaine Hacker, ayant la moitié de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93, Commune
6 mars

POUR LE HAVRE—Le navire américain, A. 1 AUSTERLITZ, capt. Ed. Brown, ayant partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

T. TOBY & SOGERT, 70, Toulouse
27 fev

POUR TRIESTE.

Le brick anglais fin voilier AGNES, capitaine Gobb, prendrait encore environ 200 tonneaux de plus. Pour fret ou passage, s'adresser à

WM PREHN & Co, 56 Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier, CLYDE, capitaine Bickford, ayant la moitié de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton et passage, s'adresser à

H. GALE, 93, Commune
7 jv

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier FRANCE, capitaine Marshall, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

L. H. GALE,
5 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire BERWICK, capitaine Harding, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton et passage, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune
20 fev

POUR BREME—La barque fine voilière FAVORITE, capitaine J. Arnous, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

SCHMIDT & Co, 56 Bienville

A LOUER—Le second étage du Clubhouse Exchange, encoignure de la rue Poydras et Tchoupitoulas. Le soussigné demeure dans le même bâtiment. Les beaux billiards en acajou.

DAMIEN CAZAS. 27 fev—6m

A LOUER—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levee. S'adresser à

PETERS & MILLARD.

MAISON A LOUER—Une vaste et commode maison, rue Bourbon No. 97, avec ses dépendances, convenables pour une grande famille. Une maison de pension, à la Nouvelle-Orleans, ou bien un hôtel. Possession en donnée le premier du mois prochain.

PETERS & MILLARD, 85, Vieille Levee.

AVIS LEGAUX.

BUREAU DE L'EXECUTIF,
Le 9 février 1844.

AVIS est par le présent donné que Frederick Darrive, s'est adressé à moi pour encourir le tond suivant, savoir: Un bœuf de cinq mille pasatres, sonnant par lui le septième jour de mars 1843, comme marqué du bureau de la circulation, conjointement avec Alphonse Mitteneberger comme Caution.

Ceci est pour donner avis que toutes les personnes intéressées seront à donner par ecrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orleans, dans les quatre-vingts-dix jours de la publication de cet avis, les motifs pour lesquels ledit fond ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orleans, en invitéme jour de février de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amerique la soixante-huitième.

ROBERT CARTER NICHOLAS,
Signé Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

LA Compagnie d'Assurance mutuelle de New York, conformément aux dispositions de sa charte, (section 12) la compagnie donne avis que le montant total des primes reçues pour l'année expirant le 31 décembre 1843 était de $604,717

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE.

Le montant des primes donnant bénéfice pour l'année ci-dessus 641,711
Le montant des pertes et frais était de 405,189
Bénéfices nets de la compagnie pour l'année 1843. 135,513
Le montant des pertes de la Compagnie pour l'année 1842. 99,031
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1841. 134,914
Le montant des pertes de la Compagnie pour l'année 1839. 90,757
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1839. 47,297
Total pour 5 ans. 507,961

Et la Compagnie établit de plus qu'elle a fait les bénéfices nets comme suit, savoir

Dans la ville de New-York	Au Pair	Val. actuelle
Fonds de l'Etat de New-York	$17,000	19,334
Fonds de l'Etat de New-York, 5 pour cent.	10,000	10,100
Fonds de l'Etat de New-York, 6 pour cent.	15,000	15,675
Fonds de l'Etat de New-York, 7 pour cent.	15,000	16,745
Fonds de l'Etat de New-York, 7 pour cent.	17,000	19,900
	69,000	73,754
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans la ville de New-York		236,950
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans l'Etat de New-York		10,000
A quoi il faut ajouter le montant en caisse de la compagnie au 17 déc. 1843,		92,817
Billets reçus		416,494
Et il est dû pour primes de polices maritimes et contre l'incendie, actuellement émises pour lesquelles le compagnie a établi-te non encore collectes, et dans les mains de l'agent,		67,348
		825,861

Le président et les administrateurs ont déclaré un jour un dividende de vingt un pour cent sur les primes dont les polices de assurance expirent le 17 décembre prochain, quelques certificats d'inscription seront émis pour être assurer à ceux auxquels ils sont dûs le 1er. février prochain.

Et le président et les administrateurs ont aussi déclaré et jouir un dividende de six pour cent sur les Inscription de 1839, 1840, 1841 et 1842 payable comptant le 8 janvier prochain.

Par ordre du bureau.

JOS B. COLLINS, Secrétaire.

Administrateurs:

Zebedee Cook, Jr. Samuel F. Dod
Gulian C. Verplanck, Nathaniel W. Merrill,
Robert B. Minturn, William H. Aspinwall,
Malcolm Peck, Caleb Barstow,
Charles H. Russell, Charles H. Marshall,
Andrew F. Pillot, Adam Norrie,
David Hadden, Mortimer Livingston,
John D'Wes Burns, Nathaniel Weed,
Herman Delmelle, Joseph Blunt
Alfred Pell, J. De Peyster Ogden,
Henry W. Hicks, F. Cotteret.

Frank P. Sage.

ZEBEDEE COOK Jr. Président.
ALFRED PELL, Vice Président.

Donc, toutes les personnes qui se sont assurées à la Compagnie d'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, avisées que la Compagnie est EN VILLE, ont droit à un dividende de

VINGT ET UN POUR CENT.

Les certificats d'inscription pour lesquels il est dû, seront reçus et seront prêts à être délivrés dans le commencement du mois au bureau de l'agence, 77, rue de Camp, où les continuera à recevoir des assurances contre les risques de la mer, du feu et du feu aux taux réguliers de prime, et les pertes qui ne seront pas encore réglées, seront payées à la PORATA proportionnel A TOUS LES BENEFICES DE LA COMPAGNIE pour l'année 1843.

THOMAS B. ADAMS.

HUILE de baleine—60 gallons d'huile à vendre, à vendre par

PHELPS & Co., 95 Vieille Levée

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN, 8 MARS 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue.... Le fanatisme égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

EPOUVANTABLE ACCIDENT.

Les Secrétaires d'Etat et de la Marine tués.

On lit dans le *Washington Standard*, du 29:

"Hier sur les sept heures, on apprit la nouvelle d'un déplorable accident arrivé à bord du steamer *Princeton*."

Il paraît d'après les détails que nous puisons à différentes sources qu'un des grands canons du steamer *Princeton* s'est crevé à la troisième décharge, au moment où le pont du bateau était encombré de monde. M. Upshur, secrétaire d'Etat, M. Gilmer, secrétaire de la Marine; M. Kennex, chef du bureau de constructions, et MM. Virgil Maxey et Gardner, de New York, ont été tués du coup. Le sénateur Barton et le capitaine Stockton ont été dangereusement blessés. Ce sont les victimes les plus marquantes de ce désastre, les seules du moins dont les noms nous soient parvenus, mais le nombre total doit en être fort considérable.

Le président des Etats-Unis, le maire de Washington, un grand nombre de membres des deux chambres du Congrès et beaucoup de citoyens et de dames se trouvaient à bord. Heureusement encore qu'après la seconde décharge les dames, le président et un certain nombre de personnes étaient descendues prendre leur part d'une collation préparée à bord pour les amables visiteurs de cette fête militaire; sans cette circonstance le mal serait, on le conçoit, beaucoup plus grand qu'il ne l'est.

La ville de Washington toute entière est dans le deuil et la désolation.

Le capitaine Stockton du steamer *Princeton* avait engagé le Président, les secrétaires, les deux branches du Congrès et un grand nombre de dames à visiter son steamer. C'était une véritable fête qu'il avait organisée.

L'accident est arrivé le 27 sur les 3 heures de l'après-midi à deux ou trois milles au-dessous d'Alexandrie. Pendant les deux premières décharges tout le monde était sur le pont et parmi ce monde il y avait au moins deux cents dames, dont quelques-unes se tenaient tout près des pièces pour suivre les ricochets des boulets. On devait s'en tenir là et les dames étaient déjà descendues dans la Chambre avec le Président et beaucoup d'autres personnes pour faire honneur à la collation du capitaine Stockton, lorsque M. Gilmer a demandé de tirer un autre coup; c'est à ce troisième coup que le canon a éclaté.

Madame Gilmer était la seule dame sur le pont. Heureusement qu'elle n'a pas même été blessée. Mais la mort si subite et si terrible de son mari l'affecte au point qu'on craint pour sa raison sinon pour ses jours.

La fille de M. Upshur, plusieurs enfans du commodore Kennon et les filles de M. Gardner étaient à bord du steamer, mais on ne leur a apprise la fatale nouvelle de la mort de leurs pères que lorsqu'on les a ramenés chez eux.

C'est un affreux malheur qui ne saurait s'expliquer que par la négligence dans le service où le défaut d'épreuves suffisantes.

La fameuse Nicholas Biddle est mort à sa résidence près de Philadelphie le 27 février, âgé de 58 ans.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle.—La Cour a entendu hier la plaidoierie de M. Roselius, demandant la nullité du jugement qui condamne Hamer pour contravention aux lois sur les jeux. Dans peu de jours la Cour fera connaître son opinion.

Le grand jury a terminé hier son travail. M. C. Hornsby, accusé de meurtre, et contre Michael Barry, accusé d'avoir incendié le magasin de Smith.

On doit se rappeler que Barry d'abord, il y a peu temps Smith comme ayant incendié son propre magasin. Il a été acquitté. Depuis lors il a été trouvé de d'une nature telle que Barry fut mis en Cour Criminelle pour parjure. Depuis lors il a été manifesté des circonstances qui ont motivé contre Barry l'accusation d'incendiaire qu'il avait lui-même portée contre Smith.

Josiah Smith et John Edmonson ont été condamnés chacun à $1000 d'amende pour contravention aux lois sur les jeux.

On nous assure qu'un affidavit a été déposé à la Cour du Recorder Genaux, accusant John Henderson du vol commis dans le comptoir de MM. Boutin, Gally & Co. Cet homme Henderson qui est le jeune accusé d'avoir volé le magasin de bijouterie de M. Pierce à Mobile.

MM. Bravo et Morgan ont reçu la cinquième livraison des "Mystères de Paris."

THEATRE D'ORLEANS.

Mme. Cinti-Damoreau.

Oui, les expressions nous manquent pour vous rendre compte de la magnifique soirée qui devrait être inscrite en lettres d'or dans les annales du Théâtre d'Orléans! Oui, nous cherchons vainement des paroles pour vous traduire les impressions qu'a fait ressentir à toute cette foule empressée la grande cantatrice qui ne nous avait encore révélé qu'une partie de son talent! Quand nous vous aurons dit qu'elle imprime au personnage d'*Henriette* un cachet de grâce et de distinction dont rien jusqu'ici n'avait pu nous donner l'idée; quand nous aurons ajouté qu'elle enrichit la charmante musique d'Auber des plus riches fantaisies de la vocalisation la plus pure, la plus légère et en même tems la plus merveilleuse, nous n'aurons fait encore que vous indiquer faiblement quelques traits de cette désespérante perfection que l'imagination seule peut rêver! Mme. Damoreau dit toute cette jolie pièce de Scribe comme aurait pu la dire Jenny Vertpré ou plutôt Mlle. Mars; elle est vive, elle est spirituelle, pleine de naïveté et de coquetterie, puis elle sait lorsqu'il le faut, y joindre la dignité. Des applaudissemens ont éclaté lorsqu'*Henriette* a rappelé à sa bastaine belle sœur qu'elle est chez elle et disposée à maintenir ses droits: elle était en effet bien noble et bien belle! Nous n'en finirons pas si nous citions tous les endroits où elle fait valoir son rôle; nous aurions tout aussitôt fait de citer le rôle tout entier.

Il en serait de même pour la musique. d'un bout à l'autre de l'opéra, Mme. Damoreau est parfaite. Elle donne aux moindres choses un prix inestimable. Quand elle chante ce que nous avons entendu chanter par d'autres, on y sent je ne sais quelle fraîcheur nouvelle, je ne sais quel charme que nous n'avions pas su deviner, et quand par hazard elle ajoute, quand par hazard elle se laisse aller à un de ces points d'orgues dont elle semble seule avoir le secret, alors la séduction devient irrésistible.

On trouve-t-elle donc ces roulades qui ondulent si mélodieusement, ces gammes chromatiques d'une si irréprochable pureté, ces cadences qui se prolongent, s'enflent et vont mourir dans le plus délicieux murmure, ces notes fières qui remplissent si bien l'oreille de leur mélodieuse sonorité, ces notes détachées qui résonnent comme autant de perles tombant dans un bassin de cristal? Et que dire de l'art suprême avec lequel tous ces trésors s'unissent, se combinent et s'harmonisent pour former un ensemble merveilleux! Le style et le goût le plus achevé président toujours chez la divine cantatrice aux inspirations les plus hardies, et c'est là sans contredit l'un de ses plus beaux titres à l'incontestable supériorité qu'elle a partout conquise.

Mme. Cinti-Damoreau a été dignement accueillie par le public; il a ainsi avec un véritable sentiment musical toutes les richesses qu'elle lui a révélées: à chaque instant un murmure approbateur que l'on comprimait à grand'peine courait dans tous les rangs des auditeurs, et c'était avec bonheur que l'on applaudissait aussitôt que la fin d'un morceau le permettait.

Le triomphe a été complet; et nous sommes certains qu'il a été véritablement flatteur pour la grande cantatrice, car elle a dû sentir qu'elle avait à faire à un auditoire intelligent.

P. S. Ce soir, la seconde représentation de l'*Ambassadrice*.

New Hampshire.—Les élections d'Etat doivent avoir lieu dans le New Hampshire le second mardi de ce mois. Le candidat whig pour gouverneur est Anthony Colby, et le candidat locofoco John S. Steele.

On lit dans le Baltimore *Sun*:

Nous apprenons que M. Pocknehan, le ministre anglais, a pris des arrangemens pour envoyer un exprès, porteur de dépêches qui doivent partir pour le Mexique. On doit présumer d'après cela que les négociations concernant la question de l'Orégon sont entamées.

(Extrait de la correspondance de l'*Abeille*.)

Washington, 28 février 1844.

La question touchant le droit de pétition est tranchée pour le moment. Après de longs et orageux débats le rapport du comité, tel qu'il se trouvait amendé, a été déposé sur la table, sur motion de M. Chapman à la majorité d'une voix, 88 contre 87. Pour obtenir ce résultat on a fait changer le vote d'un certain nombre de membres partisans de M. Van Buren. Ce fait qui était noir hier est aujourd'hui blanc. Comment et pourquoi? On le devine aisément.

Il paraît que c'était de la part des Calhounistes, une condition *sine qua non* de leur concours. Nul ne saurait prétiter si l'avantage qu'en attend M. Van Buren ne lui fera pas défaut. Mais ce qui ne laisse aucun doute c'est que tout cela ne favorise les abolitionistes par l'agitation qui en resulte d'abord et puis parce que le droit de pétition se trouve ainsi mis avec l'abolitionisme.

Les discussions du Sénat portent sur des sujets de peu d'importance pour nos lecteurs.

Le gouverneur de la Virginie a donné sa proclamation pour l'élection de deux membres du Congrès en remplacement de MM. Wise et Gilmer. L'élection aura lieu le 4 avril.

HAVANE.

Le brick Hope Howes est arrivé hier et n'apporte que des nouvelles antérieures à celles reçues hier par le Tiri. Cependant nous trouvons dans une correspondance du même journal, que l'on a affirmé, seulement de vive voix, que deux Espagnols ont été tués dans une rencontre entre les Espagnols et les Cubains. Nous ne pouvons ajouter foi à cette nouvelle, tant elle nous paraît peu vraisemblable.

Le gouverneur, dit cette lettre sous la date du 27 février, a donné des ordres pour faire arrêter diverses personnes qui n'ont rien fait, mais il faut bien justifier par quelques actes de sévérité des mesures qui sans cela semblaient partir trop despotiques.

"La ville de la Havane ne ressemble pas mal maintenant à ce qu'on raconte de Venise. On ne peut guère parler sans être emprisonné. Si quelqu'un se permet de manifester une opinion quelconque sur les derniers événemens il est presque sûr d'aller en prison.

"Passe le Ciel que la Reine nous envoie quelqu'un ici, en remplacement d'O'Donnell, qui sache nous gouverner.

"Plusieurs plantations, sucreries et cafèyères, ont été incendiées par les travailleurs et nous apprenons chaque jour de nouveaux actes de cette nature.

"On assure que quelques uns des plus riches planteurs de la colonie ont envoyé une personne intelligente en Espagne afin d'exposer à la Reine le véritable état de choses. Il y en a même qui vont jusqu'à accuser le capitaine general de s'entendre avec l'Angleterre pour lui faciliter les moyens de s'emparer de l'île.

RAPPORT OFFICIEL

DU SENAT DE LA LOUISIANE.

Vendredi, 1er. mars 1844.

M. Davidson propose de reprendre en considération la section du bill de la convention, relative à l'époque de la revision de la convention.

M. Sparrow propose la considération, puis, sur motion de M. Bigelow, est exposé sur le bureau sujet à l'appel M. Davidson propose l'amendement de M. Downs, lequel motivant, dit il, en partie, les réformes que nous avons en vue, et rendrait impossible les abus dont nous nous plaignons, et cette mesure permettrait aux conventions de se tenir. Ainsi, jusqu'à remoucher de la Comète. Dépose sur le bureau sujet à l'appel.

M. Morse, au nom du comité spécial auquel a été référé le premier des citoyens Rapides pour l'enseignement des revenus de l'Etat, actuellement, rapporte un bill, et affirme. Le président soumet, sur motion, une résolution de Charles Maurian, page 9, paroisse de la paroisse d'Orleans de la section du marché du marché du marché